



PING INFO N° 2

Ce PING INFO N°2, va vous présenter Rosine DEWARLINCOURT, Membre du Comité Départemental de Tennis de Table, partager avec vous la journée féminine de FIT'PING, vous donner les résultats du dernier Critérium ainsi que ceux du challenge Jeunes et enfin évoquer quelques questions d'arbitrage... Bonne lecture !

Faisons connaissance avec Rosine DEWARLINCOURT - Présidente de la Commission Féminine du CDAM

Rosine DEWARLINCOURT a débuté le Tennis de Table avec son fils en 1998 au club de Villeneuve-Loubet dont elle est la Présidente depuis 2002.



A partir de ce jour, elle ne ménage pas son énergie au service du Tennis de Table.

Membre du Comité Directeur du Comité Départemental des Alpes-Maritimes depuis 2002, responsable du matériel, membre de la Commission Financière. En septembre 2013, Rosine a repris la Présidence de la Commission Féminine.

En 2004, elle intègre la Ligue Côte d'Azur dont elle devient la Trésorière jusqu'à la création de la Ligue PACA pour laquelle elle est responsable de l'homologation des salles et Présidente de la Commission Féminine depuis juin 2013.

Vous la verrez aussi officier en tant qu'arbitre et juge-arbitre ainsi que dans toutes les manifestations de Tennis de Table organisées par le CDAM (et aussi parfois à la buvette). ☺☺

FIT'PING AU FEMININ Le 3 novembre 2013 à Raoul Duffy

C'est par une belle journée ensoleillée que la commission Féminine du CDAM a réuni pour la troisième année consécutive les pongistes du département. Les néophytes étaient également invitées pour une découverte de notre sport au travers de différentes activités.



La journée a débuté par une activité de Fit'ping encadrée par Thérèse DIAZ consistant à associer le ping et la gym. Jérôme BARGELLI a ensuite animé des ateliers de technique pongiste.



L'association AD2R, partenaire du CDAM pour cette journée, a proposé des activités liées au développement durable pour lequel le Comité Départemental s'est engagé par une charte « Eco-Responsable ».

A midi chacune des participantes avait apporté un plat afin de partager un moment de convivialité autour d'un buffet et le repas s'est achevé par un concours de gâteaux.



A la demande générale, un tournoi s'est déroulé dans l'après-midi et la journée s'est achevée par un intermède musical avec Nicolas SOAVE (ancien pongiste du Gazelec). ☺☺



PING INFO N° 2

CRITERIUM DEPARTEMENTAL, 11&12 OCTOBRE 2013 – TOUR 1 à R. DUFY et MOUANS SARTOUX

Ce premier tour du Critérium a rassemblé 234 participants dont 142 jeunes.

Les juges-arbitres étaient Nikita IONNIKOFF, Yves BERNIER, Séverine DAGNEAUX à Raoul Dufy et François SAVELLI à Mouans-Sartoux. 🏓



Résultats – Les vainqueurs par catégorie

Elite D1	PEZIER Florian – TLT 06
Elite D2	GERBAUD Sylvain – ASPTT Grasse
Elite D3	GARDON Sébastien - Mandelieu
Elite D4	CERVERA Paul – Antibes
Elite D5	SANCHEZ Clément – CAVIGAL
Elite D6	NATELLA Roger - Gazelec
Juniors D1	BATTILANA Hugo – Mouans Sartoux
Juniors D2	ALCAYDE Mathias – Mouans Sartoux
Juniors D3	GRINDA Adrien – Vallauris
Cadets D1	DRERA Lucas – CAVIGAL
Cadets D2	THIAULT Valentin – ASPTT Grasse
Cadets D3	NYEBORG Lars – AS Monaco
Cadets D4	LAVIROTTE Gaetan – LE Cannet
Minimes D1	MARTIN Hugo – Stella Menton
Minimes D2	MAGNE Sandro – Villeneuve-Loubet
Minimes D3	GIMENEZ Vincent – Le Cannet
Benj D1	DRERA Mathis – CAVIGAL
Benj D2	GAGLIO Aymeric – AS Monaco
Poussins D1	LOUPIE Thomas – TLT 06

CHALLENGE JEUNE PAR EQUIPE

Le 1^{er} tour du Challenge Jeune c'est déroulé le 11 novembre 2013 à Villeneuve-Loubet. 121 joueurs représentant 14 clubs du département se sont affrontés dans cette épreuve par équipe et par catégorie :

Cadets/Juniors : 16 équipes, Minimes : 14 équipes, Benjamins : 10 équipes et Poussins : 4 équipes

Un rendez-vous réussi pour nos jeunes pongistes. 🏓

Arbitrage - Le saviez-vous ?

Qu'en est-il du point lorsqu'il y a doublé de la balle :

- sur la raquette
- de la main qui tient la raquette puis sur la raquette.

Cette faute est à l'appréciation de l'arbitre puisque le règlement lui demande d'apprécier si le geste est volontaire ou pas.

Il n'y a faute que si le geste est volontaire.

Vous ne devez donc pas sanctionner ce doublé s'il est involontaire.

Le règlement dit bien que :

le point est gagné par l'adversaire si le joueur frappe la balle deux fois consécutivement délibérément.

Les rendez-vous à venir :

Championnat Vétérans le 17 novembre 2013

2^{ème} tour Critérium les 7-8 décembre 2013